

Allier biodiversité et site industriel

ST-AUBIN. Le lauréat du mandat d'étude parallèle (MEP), consacré aux aménagements extérieurs du site AgriCo a été dévoilé mercredi. Il s'agit du consortium Studio Vulkan Landschaftsarchitektur AG – Ecotec environnement SA – mrs partner sa – TT Licht GmbH. Dans un communiqué, l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) se réjouit du défi relevé: «Développer un site industriel tout en renforçant la biodiversité et la richesse écologique du lieu.»

Baptisé Agri-Parc, le projet propose un développement du site AgriCo autour de trois secteurs: un axe naturel qui crée un corridor écologique continu entre St-Aubin et l'Institut équestre national d'Avenches, un axe agricole dédié à l'agroforesterie ainsi qu'un cœur de site à la croisée de ces deux axes, qui prend la forme d'un parc incitant aux échanges et aux activités. Voilà qui «concrétise enfin la stratégie» voulue par l'ECPF qui «mise sur la création d'un campus ouvert et dévolu à la mobilité douce». YG



ANTHONY VULLIQUIN

Le plancher du château est arrivé par les airs

Le plancher définitif du château d'Ilens, niché sur une falaise surplombant la Sarine, a été acheminé hier par hélicoptère. Il s'agit des derniers gros travaux de mise en valeur de ce site d'importance nationale. «Il y a longtemps que nous souhaitons poser ce plancher, mais cela a pris du retard», rapporte Roselyne Crausaz, présidente de l'association Château d'Ilens. L'électrification et l'éclairage à l'intérieur de la bâtisse restent à faire. L'association cherche encore des fonds pour pouvoir achever la restauration. Afin de faciliter l'accès au site, une passerelle doit également être construite par la commune de Gibloux. DM

En bref

FRIBOURG

France et Allemagne, soixante ans d'amitié

Pour célébrer les 60 ans du Traité de l'Elysée, les ambassadeurs d'Allemagne et de France en Suisse ont choisi de se réunir à Fribourg. Par ce traité, signé le 22 janvier 1963, le président Charles de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer avaient scellé l'amitié franco-allemande. Mardi, le Conseil d'Etat a reçu les deux ambassadeurs. Une rencontre qui a permis des discussions sur le bilinguisme fribourgeois et ses pratiques dans l'administration cantonale. Autre thème évoqué notamment: les conséquences sur l'économie fribourgeoise de l'abandon des négociations de l'accord-cadre par la Suisse avec l'Union européenne.

Caisse de pension, une perte de 360 mio

La Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg annonce une perte «historique» pour son exercice 2022.

YANN GUERCHANIK

RETRAITES. La Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF) boucle son exercice 2022 sur une perte de l'ordre de 360 millions de francs, soit une performance de -6%. Une perte qu'elle qualifie d'«historique» dans un communiqué. De quoi la mettre dans une situation de «sous-couverture», en conséquence de quoi les pensions ne seront pas indexées cette année.

«Sans l'apport des marchés et sans réserve, une indexation des pensions des retri-

té-e-s devrait être financée par les assuré-e-s en activité», explique la CPPEF qui estime qu'une telle mesure serait «inéquitable»: «Les personnes assurées actives bénéficieront de conditions de retraites moins bonnes que les personnes actuellement pensionnées, car elles portent l'ensemble des efforts induits par la réforme du régime de pensions entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022.»

Inflation mondiale

«L'année 2022 a été marquée par l'inflation mondiale, la forte hausse des taux d'intérêt des banques centrales et la crise énergétique causée par le conflit en Ukraine, relève le communiqué. Globalement, les marchés financiers ont connu l'une des pires performances du siècle, en accusant des baisses à deux chiffres. Fait

rare, les actions et les obligations ont plongé de façon simultanée, faisant même souffrir les portefeuilles balancés comme celui de la CPPEF.»

En analysant l'historique de l'indexation entre 2000 et 2021, le comité de la CPPEF estime toutefois que «les conditions de retraite sont favorables»: les pensions ont été «adaptées systématiquement au renchérissement» entre 2000 et 2011 et les retraités ont bénéficié, entre 2012 et 2021 «de la tendance déflationniste, avec des pensions inchangées, mais des prix et des taux d'intérêt bas.»

Par ailleurs, le rendement des actifs immobiliers de la CPPEF permet «d'atténuer le choc». «Mais les réserves ont fondu sous l'effet de la perte historique enregistrée», prévient la caisse. Le degré de couverture du régime de pensions passe de 81% à 78%, soit

en dessous du seuil légal fixé à 80%. Et la CPPEF de relever qu'elle s'en tire mieux que les autres. Tandis qu'elle affiche une performance de -6%, la moyenne suisse dans le secteur s'élève à -10%.

Le SSP condamne

De son côté, le Syndicat des services publics (SSP) de la région Fribourg «condamne avec la plus grande fermeté» la décision de ne pas indexer les rentes des retraités. Et le syndicat de contester: «Cela fait dix ans que les rentes n'ont pas été adaptées au renchérissement. Or, durant cette période, il ne fait aucun doute que le coût de la vie a augmenté, contrairement à la «tendance déflationniste» mentionnée par le comité de la CPPEF: rien que les primes d'assurance maladie ont crû de 40% environ en dix ans.» ■



ON SE SUIT?

f i La Gruyère lagruyere.ch

Là pour toutes et tous.

Une personne sur douze dépendra un jour de notre aide.

Devenir donateur: [rega.ch/donateur](https://www.rega.ch/donateur)



rega